

OFFICE DEPARTEMENTAL
de l'AIN
des ANCIENS COMBATTANTS & VICTIMES
de la GUERRE

Dossier n° 4317

COMMISSION DEPARTEMENTALE
de la
CARTE DU COMBATTANT VOLONTAIRE
de la RESISTANCE

SEANCE du : 18 Octobre 1956

Extrait du Registre des Délibérations

Membres présents : neuf

M.M.

- Le Commandant ROCH, représentant le Général Commandant la 8ème Région militaire
- M. GERAY, représentant M. le Trésorier-Payeur Général de l'Ain
- Mme le Secrétaire Général de l'Office

F.F.C.

- { SANDEYRON de PONT-de-VAUX, titulaire
- { DESCHAMPS de MIRIBEL, titulaire

F.F.I.

- { MORRIER de BELLEY, titulaire
- { DUBOURG de CHATILLON S/CHALARONNE, titulaire

R.I.F.

- { Mme DARD de BOURG-en-BRESSE, titulaire
- { FAVIER de PONT-de-VAUX, suppléant

M.PESENTI Ricardo -né le 31.5.1917 - domicilié à Montréal (Ain)-----

DEPORTE-RESISTANT

La Commission,

Vu le dossier concernant l'intéressé,

Considérant que le postulant fait état de services :

- A.S.AIN- Groupement Nord Nantua du 10.6. au 15.7.44- Arrêté à Nantua, déporté (Certificat officiel d'appartenance n° 4385 délivré par la 8ème Région Militaire du 19.5.49) Pensionné à 100% pour Tuberculose pulmonaire contractée en déportation.
 - Carte de Déporté-Résistant n° 1015.29205 du 25.4.56.
- Après en avoir délibéré,

DECLARE

à l'unanimité donner Avis Favorable à l'attribution de la carte.

Pour extrait certifié conforme
Bourg, le 23 Octobre 1956

le Préfet,
P/ le PREFET

Le Secrétaire Général
de l'Office



[Handwritten signature in red ink]